

Convocation du Conseil municipal

A Bouzigues, le 20 juin 2024

Dossier suivi par Mme Céline GARROUSTE
dircab@bouzigues.fr
Réf. : CR/EK/KS/CG/2024-025

Monsieur le Maire

A

**Mesdames, Messieurs les Conseillers
municipaux de Bouzigues**

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil municipal qui se déroulera le :

Mercredi 26 juin 2024, à 17h00, en Mairie, salle des mariages.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 janvier 2024
- Dossiers soumis à délibération :

VIE INSTITUTIONNELLE ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Proposition de non-maintien des fonctions de Monsieur Pierre BRAS, 2ème adjoint au Maire, après retrait de l'ensemble de ses délégations

RESSOURCES HUMAINES

2. **Protection sociale complémentaire** – Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents – Mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault
3. Délibération portant création d'un emploi non permanent (agent d'animation - service enfance jeunesse) à temps non complet suite à un accroissement temporaire d'activité en vertu de l'article L. 332-23 1° du Code général de la fonction publique

FINANCES

4. Communication de l'avis CB n°2024-34-003 du 15 mai 2024 rendu par la Chambre régionale des comptes Occitanie en application des dispositions de l'article L. 1612-2 du Code général des collectivités territoriales
5. Communication de l'arrêté préfectoral n° 2024-05-DRCL-0206 en date du 27 mai 2024 portant règlement des budgets primitifs 2024 du budget principal et du budget annexe « Port » de la Commune de BOUZIGUES
6. **Budget principal** : approbation du compte de gestion 2023 et du compte administratif 2023
7. **Budget principal** : approbation de la décision modificative n°1 au titre de l'exercice 2024
8. **Budget annexe du Port** : approbation du compte de gestion 2023 et du compte administratif 2023
9. **Budget principal** : attribution de subventions aux associations au titre de l'exercice 2024
10. **Budget principal** : approbation de la convention relative à la répartition et à la prise en charge des frais d'hébergement du renfort saisonnier de gendarmerie pour la saison 2024

COMMANDE PUBLIQUE

11. Adhésion au groupement de commande avec HERAULT ENERGIES pour l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique – Approbation de la convention constitutive de groupement de commande publique pour cette consultation – Autorisation de signature

URBANISME – AMENAGEMENT FONCIER

12. Proposition de résiliation de la convention pré-opérationnelle en zones à urbaniser de la commune entre la Commune de BOUZIGUES, SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE et l'EPF Occitanie signée le 03 juillet 2019
13. Modalités de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 4 du plan local d'urbanisme (PLU) de BOUZIGUES
14. Contentieux – Requête Tribunal administratif de MONTPELLIER n° 2306345 consorts PRIBYL, LENSEL, GUILLEMOT contre la Commune de BOUZIGUES – Demande d'annulation de l'arrêté de permis de construire n° PC03903422V0019 en date du 11 mai 2023 : déport de Monsieur le Maire au titre de l'article de L. 2122-26 du Code général des collectivités territoriales

ENFANCE JEUNESSE

15. Modification de la délibération n° D-2023-048 en date du 19 décembre 2023 relative à l'actualisation et à l'approbation des tarifs des prestations de l'accueil collectif de mineurs Le Naissain
16. Participation aux frais de scolarité d'enfants fréquentant la Calandreta à MEZE au titre de l'année scolaire 2024/2025

INTERCOMMUNALITE (SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE)

17. Approbation de la convention financière entre SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE et la Commune de BOUZIGUES portant sur le remboursement des frais de transports liés à la pratique de l'enseignement de la natation scolaire au titre de l'année scolaire 2023/2024 - Autorisation de signature

ADMINISTRATION GENERALE

18. Etablissement de la liste des jurés d'assises pour l'année 2025

**COMMUNICATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Cédric RAJA

